

Avis aux utilisateurs de la piscine

Comment participer activement au maintien de l'hygiène de l'eau ?



Enlever les chaussures

Il est strictement interdit d'accéder aux « zones pieds nus » avec les chaussures ; ceci évite la contamination des sols du vestiaire, de la douche, des alentours de la piscine avec des germes apportés de l'extérieur.



Vous pouvez porter des sandales

Le port de sandales, réservées exclusivement à être portées dans l'enceinte de la piscine, peut permettre d'éviter des infections de la peau des pieds (champignons, verrues..)



Avant d'entrer dans la piscine, prenez une douche savonneuse

Le lavage du corps entier enlève les particules de peau morte et les poussières, toutes deux porteuses de germes qui risqueraient sinon de contaminer l'eau de piscine.



Ne portez pas de shorts

Ne mettez que des maillots de bain spécialement conçus à cet effet. Les autres habits ont une surface susceptible d'abriter des germes contaminant l'eau.



Mettez un bonnet

Le port du bonnet évite que des cheveux restent dans l'eau. Tout matériel organique laissé dans l'eau nécessite un traitement chimique plus important de l'eau de piscine.



Il est strictement interdit de manger et de boire à l'intérieur du périmètre de la « zone pieds nus ».



Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de la piscine.



A la sortie de la piscine, prenez une douche savonneuse

L'eau de piscine contient des substances chimiques et leurs produits de dégradation. Les produits chimiques sont nécessaires pour réduire le nombre des germes apportés dans la piscine. Pour protéger votre peau, une douche au savon permet d'éliminer ces substances.